

Démarche : Programme d'accélération de la REUT en littoral
Organisme : Direction Technique Risques Eaux Mer

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Le programme vise à accélérer le déploiement des projets de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) sur les littoraux, priorité fixée dans la mesure 18 du Plan Eau, sous le pilotage du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, du Cerema et de l'ANEL, avec le soutien des Agences de l'Eau, de la Banque des Territoires et de l'Office Français de la Biodiversité.

Le programme prévoit d'accompagner les collectivités du littoral pour la réalisation d'études d'opportunité de REUT qui s'inscrivent dans une démarche territoriale et concertée de la gestion de l'eau.

Les collectivités lauréates bénéficient d'un accompagnement financier et technique pour la réalisation des études. Elles s'inscrivent dans une dynamique de partage autour de la REUT littorale.

AVERTISSEMENT

Avant de remplir le formulaire :

Assurez-vous que le projet de votre collectivité ou groupement de collectivités répond aux critères de qualification suivants :

- Le projet est porté par une collectivité ou un groupement de collectivités située en France métropolitaine ou en Outre-mer (DROM, St-Martin, St-Pierre et Miquelon) appartenant à un sous-bassin versant ou contenant un sous-bassin versant dont l'exutoire est en littoral (hors plan d'eau intérieur) ou en zone estuarienne.
- Le projet d'étude comprend l'étude de mesures d'économie d'eau et/ou est associé à un plan de mesures d'économie d'eau à l'échelle du territoire : Objectif de gestion résiliente et durable de la ressource
- Le périmètre de l'étude ne se limite pas à l'évaluation de la REUT sur une station d'épuration unique ou pour un usage unique sauf justification : Objectif de massification des volumes et projets de REUT
- Le projet s'appuie sur le cahier des charges technique type mis à disposition sur la page web du programme

Programme d'accélération de la REUT en littoral

- Le projet s'inscrit dans la dynamique nationale de valorisation et de capitalisation sur la REUT
- Le projet d'étude n'est pas engagé à la date de soumission de la présente candidature

Informations administratives

Identification de la structure porteuse principale du projet

Structure porteuse du projet

Art.3 du Règlement d'intervention

- Toutes les collectivités ou groupements de collectivités (région, département, intercommunalités, commune, établissement de bassin, syndicat de gestion de l'eau ou autre structure associative du type société publique locale, etc.)
- Localisées en France métropolitaine et dans les Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM) et les Collectivités d'Outre-Mer (COM) de Saint-Martin et de Saint-Pierre et Miquelon

Raison sociale de la structure porteuse principale

Nom de la structure porteuse principale

si différent de la raison sociale

Adresse postale de la structure principale

BP

Code postal

Site web

Coordonnées bancaires

Dénomination du compte bancaire de la structure porteuse

IBAN

BIC

Représentant légal

Programme d'accélération de la REUT en littoral

Nom

Prénom

Fonction

Civilité

Mme

M.

Courriel

Téléphone

Personne chargée du dossier

Nom

Prénom

Civilité

Mme

M.

Fonction

Courriel

Téléphone

Localisation du projet

Le projet se situe :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

En Métropole (dont Corse)

En DROM ou COM

Région

Programme d'accélération de la REUT en littoral

Département

EPCI concernés par le projet

EPCI

EPCI

EPCI

Communes concernées par le projet

Commune

Commune

Commune

Identification des partenaires du projet

Projet en consortium

Un projet en consortium intègre plusieurs collectivités en tant que co-porteuses du projet.

Si le projet est porté par un EPCI et qu'il n'intègre pas d'autres structures publiques ou parapubliques, il n'est pas considéré comme porté en consortium.

Le projet est-il porté en consortium?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Accord de consortium entre les partenaires du projet

Nom de la structure partenaire

Raison sociale

Adresse postale

Site web

Nom du représentant légal

Programme d'accélération de la REUT en littoral

Prénom

Civilité

Mme

M.

Fonction

Courriel

Nom de la personne chargée du projet

Prénom

Civilité

Mme

M.

Fonction

Courriel

Téléphone

Raison sociale

Adresse postale

Site web

Nom du représentant légal

Prénom

Civilité

Mme

Programme d'accélération de la REUT en littoral

Fonction

Courriel

Nom de la personne chargée du projet

Prénom

Civilité

Mme

M.

Fonction

Courriel

Téléphone

Raison sociale

Adresse postale

Site web

Nom du représentant légal

Prénom

Civilité

Mme

M.

Fonction

Courriel

Programme d'accélération de la REUT en littoral

Nom de la personne chargée du projet

Prénom

Civilité

Mme

M.

Fonction

Courriel

Téléphone

Identification des référents territoriaux

Référents territoriaux pour votre projet

Merci de sélectionner les structures référentes pour le territoire concerné par le projet. Des référents territoriaux du Cerema, des Agences de l'eau, de la Banque des Territoires, de l'Office Français de la Biodiversité, seront désignés pour suivre votre demande selon les périmètres de compétence de chaque organisme partenaire de la démarche.

Pour choisir la Direction Territoriale du Cerema référente, merci de vous référer la carte ci-dessus pour l'hexagone ou bien choisissez la Direction Territoriale Outre-Mer.

Direction territoriale du CEREMA référente

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Direction territoriale Normandie - Centre

Direction territoriale Hauts-de-France

Direction territoriale Ile-de-France

Direction territoriale Centre-Est

Direction territoriale Méditerranée

Direction territoriale Occitanie

Direction territoriale Sud-Ouest

Direction territoriale Ouest

Direction territoriale Outre-Mer

La structure porteuse a-t-elle été accompagnée par les équipes du CEREMA sur d'autres projets ces 5 dernières années ?

Cochez la mention applicable

Oui

Programme d'accélération de la REUT en littoral

Nature(s) et dates du ou des projet(s) accompagné(s)

Agence de l'eau référente

Pour connaître l'agence de l'eau référente sur votre territoire, vous pouvez utiliser le moteur de recherche à l'adresse suivante : <https://www.lesagencesdeleau.fr/les-agences-de-leau/priorites-et-missions>

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Agence de l'eau Adour-Garonne
- Agence de l'eau Artois-Picardie
- Agence de l'eau Rhin-Meuse
- Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
- Agence de l'eau Seine-Normandie

Numéro d'immatriculation du bénéficiaire auprès de son Agence de l'Eau référente

Si vous connaissez votre numéro d'immatriculation à l'Agence de l'eau (numéro de redevable ou de bénéficiaire d'aide), merci de l'indiquer

Nom de votre référent Agence de l'Eau habituel

Si vous connaissez votre instructeur, vous pouvez préciser son nom.

Office de l'Eau référent (si existe)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Office de l'eau Réunion
- Office de l'eau Martinique
- Office de l'eau Guadeloupe
- Office de l'eau Guyane

Informations techniques

Description générale du projet

Rappel - Types de projets éligibles au programme

Les projets éligibles au programme sont les études d'opportunité et de préfaisabilité et les études de faisabilité de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT).

--

Les études d'opportunité et de préfaisabilité comprennent :

- L'étude des zones d'opportunité à l'échelle du territoire : diagnostic territorial des tensions sur la ressource en eau et des besoins actuels et à venir des usages, cartographie des usages et des principaux acteurs impliqués
- L'évaluation du potentiel de la REUT dans les zones d'opportunité : réponse aux besoins des usages de l'eau à proximité des Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU), identification des mesures d'économies d'eau et autres solutions possibles,

Programme d'accélération de la REUT en littoral

• L'étude de la préfaisabilité des projets des STEU à fort potentiel : analyse bénéfices-risques multicritères (impact environnemental, économique, sociologique, sanitaire, réglementaire et gouvernance) des projets potentiels pour favoriser leur portage ultérieur.

—

Les études de faisabilité comprennent une analyse multi-critère détaillée des projets retenus (impact environnemental, économique, sociologique, sanitaire, réglementaire et gouvernance).

Type d'étude

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Etude d'opportunité et de préfaisabilité

Etude de faisabilité

Intitulé

Résumé du projet

Description générale du projet

Description des objectifs visés dans l'étude

Motivations à intégrer le programme

Merci d'expliquer les motivations dans le programme et en quoi l'accompagnement technique et financier est susceptible de faciliter ou modifier le projet.

Description du territoire d'étude

Sur quel(s) sous-bassin(s) versant(s) s'étend le territoire d'étude ?

Combien de stations d'épuration urbaines (STEU) sont concernées ?

Combien d'entre elles rejettent les eaux usées traitées directement en mer ?

Programme d'accélération de la REUT en littoral

Justification du choix de l'échelle du territoire d'étude

Pour quelles raisons l'échelle de l'étude vous paraît-elle pertinente ?

Quels sont les usages visés pour la REUT ?

Merci de renseigner les usages actuels et les origines des eaux et, dans la mesure de possible, ce qu'envisage l'étude en matière de substitution, d'ordre de grandeurs de volumes visés par la REUT, ...

Quels sont les enjeux liés à l'eau sur le territoire et leurs perspectives d'évolution ?

Merci d'expliquer quels sont les enjeux actuels sur la gestion de la ressource en eau et les perspectives d'évolution.

Comment envisagez-vous d'étudier l'incidence environnementale de la REUT sur les milieux naturels ?

En particulier pour les études de faisabilité, il est demandé d'évaluer les impacts du projet de REUT sur les milieux naturels récepteurs en termes quantitatifs et qualitatifs

Quelles sont les autres enjeux du territoire et les perspectives d'évolution ayant une incidence liée à l'eau ?

Stratégie d'adaptation climatique, évolution démographique, activités agricoles, activités économiques, biodiversité,...

Comment le projet s'intègre-t-il dans une démarche environnementale et durable ?

En particulier pour les études de faisabilité, il est recommandé d'analyser les impacts environnementaux du projet intégrant plusieurs critères (empreinte carbone, énergie, foncier...) ?

Description des démarches existantes

Rappel - Intégration du projet de REUT dans les schémas et plans territoriaux

L'opportunité et la faisabilité de la mise en œuvre de la REUT sur un territoire doivent être en cohérence avec les autres projets, cadres et schémas territoriaux dans lesquels elle s'inscrit.

Programme d'accélération de la REUT en littoral
Aussi, le porteur est invité à communiquer aux partenaires les références des documents permettant une bonne compréhension des enjeux et objectifs locaux : projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE), plan climat-air-énergie territorial (PCAET), études HMUC, stratégie d'adaptation aux changements climatiques, stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC) ou de stratégies locales de gestion intégrée de la bande côtière (SLGIBC), projet partenarial d'aménagement littoral, études des CCI sur le développement territorial,...

Avez-vous initié un plan de sobriété (économies d'eau, changements de pratiques, réduction des fuites,...) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Plan de sobriété

Merci de transmettre un fichier zippé si le dossier contient plusieurs documents, et de le nommer comme suit :
NomPorteur_PlanDeSobriété

Plan de sobriété - Lien internet

Si le fichier est trop lourd mais hébergé sur une page internet accessible, merci d'en indiquer l'adresse ci-dessus

Comment envisagez-vous l'étude des mesures d'économies d'eau au sein du projet ?

Le projet s'inscrit-il dans une démarche, plan ou projet existant à l'échelle du territoire d'étude ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nom de la démarche et lien internet

Existe-t-il un (ou des) projet(s) de REUT sur le territoire ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quel est ce projet ?

Merci de préciser le nom du site ou du projet ainsi que son état d'avancement (en service, en cours d'étude, avorté ou abandonné)

Programme d'accélération de la REUT en littoral

Ce site est-il intégré au périmètre de l'étude et pourquoi ?

Avez-vous déjà étudié l'opportunité de la REUT sur votre territoire ?

La réalisation d'une étude d'opportunité préalable est requise pour l'éligibilité d'un projet d'étude de faisabilité. Une trame des principaux points attendus et des prérequis de l'étude de faisabilité est disponible sur la page du programme (voir 2.5 Cahier des charges de l'étude)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Etude d'opportunité préalable

Merci de transmettre un fichier zippé si le dossier contient plusieurs documents, et de le nommer comme suit : NomPorteur_EtudeOpportunitéPréalable

Pouvez-vous préciser comment a été identifiée l'opportunité de la REUT sur votre territoire ou comment vous envisagez de le faire dans le cadre ce projet ?

Quelles bases de données, et quels résultats d'études antérieures ou en cours, allez-vous utiliser pour mener l'étude ?

Merci de préciser les noms et des études réalisées, ainsi que le lien d'accès si elles sont disponibles en ligne.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autre(s) document(s) que vous jugez utile(s) pour mener l'étude

Merci de transmettre un fichier zippé si le dossier contient plusieurs documents, et de le nommer comme suit : NomPorteur_NomDocument

Avez-vous un schéma directeur valide de moins de 10 ans sur le territoire d'étude ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si non, merci d'indiquer s'il existe des travaux de mise à jour le schéma (état d'avancement et calendrier prévisionnel).

Avez-vous renseigné les indicateurs dans la base SISPEA (Système d'information des services publics d'eau et d'assainissement) ?

Programme d'accélération de la REUT en littoral

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quels sont les indicateurs SISPEA manquants ?

Les installations au niveau de la station d'épuration sont-elles conformes, ou en cours de mise en conformité, avec la règlementation en vigueur (DERU2) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Description du portage du projet

Description des modalités de portage, de gouvernance et de suivi du projet

Description des modalités d'organisation du travail

Composition de l'équipe projet, temps alloué, compétences mobilisées et demandés à l'opérateur de l'étude

Description des modalités d'animation territoriale

Modes d'implication et de communication auprès des acteurs territoriaux envisagés pour le projet, organisation associée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Schéma organisationnel du projet

Merci de nommer le fichier comme suit : NomPorteur_SchémaOrganisationnel

Cahier des charges de l'étude

Rappel

Dans le cadre du Programme d'accélération de la REUT en littoral, les porteurs de projet retenus bénéficient d'un appui technique et financier pour réaliser une étude d'opportunité sur leur territoire ou une étude de faisabilité.

Cette étude est réalisée par un opérateur ou un consortium répondant à un marché public, et/ou une sous-structure en régie du porteur de projet.

–

Un cadre technique type est mis à disposition des candidats sur la page du programme :

Programme d'accélération de la REUT en littoral
<https://www.cerema.fr/fr/programme-acceleration-reut-littoral>.

Pour les études d'opportunité :

- Un cahier des clauses techniques particulières type, sur lequel il est demandé aux candidats de s'appuyer pour élaborer le cahier des charges technique de l'étude.
- Un cahier des clauses administratives particulières type et un règlement de consultation type, pour aider les candidats à monter le dossier de consultation d'entreprise (DCE) et lancer le marché d'étude

Pour les études de faisabilité :

- Une trame des principaux points attendus, sur laquelle les candidats peuvent s'appuyer pour élaborer le cahier des charges technique de l'étude.

—

En fonction de la maturité des projets des collectivités, deux possibilités sont offertes :

- Les porteurs de projet ayant des projets aboutis sont invités à soumettre ci-dessous le cahier des charges technique, et ci-après les pièces à leur disposition nécessaires à l'instruction de la demande d'aide financière (DCE ou résultats du marché d'étude, ou note technique pour les études en régie).
- Les porteurs de projet ayant un projet en cours de maturation, sont invités à élaborer un projet de cahier des charges technique et à le soumettre ci-dessous. Si le dossier est jugé recevable au regard des critères de sélection du programme, ils peuvent bénéficier d'un appui technique du Cerema pour adapter le cahier des charges type et finaliser le dossier. Ils complètent dans un second temps le dossier avec les pièces nécessaires à l'instruction de la demande d'aide financière (DCE ou résultats du marché d'étude, ou note technique pour les études en régie).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Cahier des charges technique de l'étude

CCTP ou notice technique s'appuyant les axes d'étude du cahier des charges technique type du programme.

Merci de transmettre un fichier zippé si le dossier contient plusieurs documents, et de le nommer comme suit :
NomPorteur_CahierDesCharges

Informations financières

Merci de transmettre un fichier zippé en précisant pour chaque document :
Nom du porteur_DCE_Nature de la pièce

Montant prévisionnel du coût d'étude

Rappel Modalités d'aide

Tous les projets lauréats du programme sont subventionnés à hauteur de 80% maximum du montant des coûts d'étude Hors Taxe, par des cofinanceurs désignés dans le cadre du programme (Agences de l'Eau, Banque des Territoires, Office Français de la Biodiversité).

Les modalités de répartition de l'accompagnement financier sont décrite à l'article 7 du Règlement d'intervention, accessible sur la page du programme :
<https://www.cerema.fr/fr/programme-acceleration-reut-littoral>

Pour connaître les dépenses éligibles au subventionnement, merci de vous référer aux modalités des cofinanceurs compétents pour votre territoire.

Merci de joindre un budget prévisionnel détaillé si votre projet est porté par un consortium de partenaires, ou si l'étude est réalisée, pour tout ou partie, par une sous-

Programme d'accélération de la REUT en littoral
structure en régie du porteur de projet (si éligible au subventionnement).

Montant prévisionnel du coût total de l'étude, ou estimation du coût, en € HT

Indiquer le montant Hors Taxe.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Budget prévisionnel détaillé (à remplir pour les cas suivants)

- Pour les projets portés par un consortium : merci de détailler la répartition de la prise en charge par les partenaires du consortium

- Pour les projets d'étude réalisés, pour tout ou partie, par une sous-structure en régie du porteur de projet : merci de détailler les postes de dépenses, en vous référant aux dépenses éligibles au subventionnement sur votre territoire.

Merci de transmettre un fichier sous forme de tableau (Excel, libreoffice calc,...) et de le nommer comme suit :
NomPorteur_BudgetDétaillé

Pièces du marché d'étude

Rappel

Pour l'instruction de la demande d'aide financière, les documents suivants sont demandés :

- Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) : obligatoire
- Les résultats du marché à la demande du financeur territorialement compétent : merci d'interroger le service instructeur via la messagerie sur les pièces financières à fournir.

—
En fonction de la maturité de votre projet, cette partie est à compléter ou non (cf Rappel - cahier des charges) :

- Les porteurs de projet ayant un projet abouti doivent compléter cette partie. Pour élaborer le DCE, les candidats ont la possibilité de s'appuyer sur le cahier des clauses administratives particulières type et le règlement de consultation type mis à disposition sur la page du programme.
- Les porteurs de projet ayant un projet en cours de maturation pourront compléter cette partie après la période de candidature si le dossier est jugé recevable au regard des critères du programme.

—
Pour le cas de projets d'étude réalisés, pour tout ou partie, par une sous-structure en régie du porteur de projet : merci d'interroger le service instructeur via la messagerie sur les pièces à fournir.

Avez-vous élaboré le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Dossier de consultation des entreprises (DCE)

Merci de transmettre un fichier zippé si le dossier contient plusieurs documents, et de le nommer comme suit :
NomPorteur_DCE

Programme d'accélération de la REUT en littoral

Avez-vous lancé le marché d'étude ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Résultats du marché (à la demande du service instructeur de l'aide)

Merci d'interroger le service instructeur via la messagerie sur les pièces financières à fournir pour la demande d'aide.

Merci de transmettre un fichier zippé si le dossier contient plusieurs documents : NomPorteur_RésultatMarché

Attestations sur l'honneur, déclaration et engagements du demandeur

Le demandeur atteste sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions contenues dans les règles générales d'attribution et de versement des aides du programme d'accélération de la réutilisation des eaux usées traitées en littoral

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le demandeur atteste sur l'honneur que l'étude objet de la demande n'a pas fait l'objet d'un commencement d'exécution à la date d'envoi du dossier.

La demande d'aide doit être déposée avant tout engagement juridique ou début d'exécution du marché d'étude d'opportunité de la mise en œuvre de la REUT sur le territoire considéré.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le demandeur atteste sur l'honneur être informé et connaître ses droits et obligations relatifs au cumul des aides publiques et aux possibles dérogations.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le demandeur s'engage, en cas de modification du projet (nature, contenu, délai...), à saisir préalablement les modifications sur la plateforme de dépôt du dossier de candidature en vue éventuellement d'une nouvelle instruction de la demande de subvention.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le demandeur s'engage à informer l'ensemble des partenaires du programme de l'avancée du projet et à transmettre les indicateurs de suivi financiers et qualitatifs demandés.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le demandeur s'engage à inviter les partenaires techniques et financiers du programme aux instances de pilotage du projet.

Cochez la mention applicable

Programme d'accélération de la REUT en littoral

Non

Le demandeur s'engage à transmettre, à la demande des partenaires du programme, tous renseignements ou documents concernant la réalisation de l'étude d'opportunité.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le demandeur s'engage à transmettre le rapport final des résultats de l'étude aux partenaires du programme.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le demandeur s'engage à communiquer une fiche de synthèse, comprenant les résultats des études et un retour d'expérience sur la méthodologie employée.

Cette fiche sera rendue accessible publiquement à l'issue du programme

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le demandeur s'engage à contribuer à la valorisation du projet et à la capitalisation sur la REUT en partageant leur expérience.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Attestation d'engagement du demandeur

Disposez-vous d'une pièce administrative justifiant de l'engagement du demandeur à réaliser l'étude et à en assurer le cofinancement ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Engagement du demandeur

Délibération du Conseil municipal, syndical ou communautaire ou lettre d'engagement du représentant légal si ce dernier dispose d'une délégation.

Merci de transmettre un fichier zippé si le dossier contient plusieurs documents, et de le nommer comme suit : NomPorteur_Engagement

Indicateurs d'évaluation de la démarche

Votre avis sur la démarche

Merci de nous indiquer vos remarques concernant la procédure, le formulaire, l'accès aux informations